

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE32044 – “ Bassin de l'Escaut en amont de Tournai ”

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE32044 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site est localisé entre Tournai et Péruwelz, au sein du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, et occupe la plaine inondable. Le site est constitué de coupures (bras morts) et de complexes marécageux où se retrouvent des boisements alluviaux (aulnaie-frênaie alluviale de Callenelle, vieille peupleraie et aulnaies alluviales de Hollain et de Wiers...), des milieux humides plus ouverts (mégaphorbiaies, prairies humides, magnocariçaie, roselières...) et enfin des prés de fauche. On y observe la présence de résidus de bocage, de complexes marécageux de grand intérêt (habitats et espèces d'intérêt communautaire) devenus rares en Région wallonne, de plans d'eau à grands potamots, de mégaphorbiaies et de forêts alluviales de valeur. Au niveau des espèces, on notera la présence du triton crêté (présent en plusieurs endroits du site), de la bouvière, du lézard des murailles, du rare *Vertigo moulinsiana* et de plusieurs oiseaux d'intérêt communautaire, la plupart en halte migratoire : Gorgebleue à miroir blanc, Aigrette garzette, Grande aigrette, butor étoilé... Cette mosaïque de milieux humides d'une grande richesse biologique, trouve une place essentielle dans le réseau écologique du Hainaut occidental, en reliant la vallée de la Haine aux autres sites du nord de la Province.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
6430	20,27 ha	C	
91E0*	19,27 ha	C	UG 7
3150	17,06 ha	C	
9130	3,42 ha	C	
3260	1,56 ha	C	
9120	0,68 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition
3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin
9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagion)
9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1016	Vertigo moulinsiana	Maillot de Desmolin	P				C
1032	Unio crassus	Mulette épaisse	P				C
1134	Rhodeus sericeus amarus	Bouvière	P				C
1149	Cobitis taenia	Loche de rivière	P				C
1166	Triturus cristatus	Triton crêté	P				C
1318	Myotis dasycneme	Vespertilion des marais			P		C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	1-2 i				C
A021	Botaurus stellaris	Grand butor			P	P	-
A026	Egretta garzetta	Aigrette garzette			P	P	-
A027	Egretta alba	Grande Aigrette			1-15 i	P	-
A029	Ardea purpurea	Héron pourpré				P	-
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver			30-50 i	P	-
A055	Anas querquedula	Sarcelle d'été				1-2 i	-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1-2 p			-
A081	Circus aeruginosus	Busard des roseaux				P	-
A082	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin			P		-
A152	Lymnocyptes minimus	Bécassine sourde			P	P	-
A153	Gallinago gallinago	Bécassine des marais			5-15 i	P	-
A229	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	6-8 p				-
A272	Luscinia svecica	Gorgebleue à miroir		3-5 p		P	-
A295	Acrocephalus schoenobaenus	Phragmite des joncs		3-5 p			-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE32044 – “ Bassin de l'Escaut en amont de Tournai ”.

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,
délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN